

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4516 - Lundi 04 Décembre 2023 - Prix : 200 Fc

PRÉSIDENTIELLE 2024 :

Six candidats en lice



SUPPORTER TUÉ D'UNE BALLE DANS LA TÊTE :

**Le tireur présumé inculpé
d'homicide volontaire**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

**20 Djamadul Awal 1445
Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Décembre 2023**

Lever du soleil:

05h 33mn

Coucher du soleil:

18h 19mn

Fadjr : 04h 17mn

Dhouhr : 11h 58mn

Ansr : 15h 34mn

Maghrib: 18h 22mn

Incha: 19h 36mn



ELECTIONS 2024 :

La CRC de Mohéli tente de recoller les morceaux

Les militants du principal parti au pouvoir (CRC) de Mohéli se retrouvent dispersés entre 4 candidatures. Une autre frange des mécontents de la gestion du parti et du pouvoir depuis 2019 ne s'était alignée sur aucune de ces candidatures. Abdourahmane Ben Cheik Achiraf le conseiller du président Azali a pris son bâton de pèlerin pour tenter, avec l'aide des responsables nationaux du parti appelés à la rescousse à Mohéli et le secrétaire général du gouvernement, de se réconcilier. La démarche semble fonctionner.

Depuis 3 jours, le secrétaire national de la Convention pour le renouveau des Comores (CRC) Youssoufa Mohamed Ali alias Belou, le secrétaire général du gouvernement Daniel Ali Bandar, la chargée des finances du parti et la chargée de la communication de la direction nationale de campagne Mme

Nadjida Said Abdallah qui ont fait le déplacement à Mohéli, multiplient les rencontres avec les mouvements alliés du parti pour essayer de mobiliser les militants et sympathisants autour des candidats de la mouvance présidentielle.

Cependant, Abdourahmane Ben Cheik Achiraf qui est un Conseiller du président Azali, a privilégié le dialogue avec les dignitaires qui se disent écartés de la gestion du parti et du pouvoir, pour tenter de recoller les morceaux. Après plusieurs réunions d'affilée, entre ces dissidents et Achiraf, puis avec les autorités et dirigeants du parti, un compromis aurait été arraché. Et la candidate de la CRC au poste de gouverneur de Mohéli, Mme Chamina Ben Mohamed qui, après le dépôt des candidatures, semblait isolée et livrée en pâture, commence à pousser du poil de la bête.

« C'est grâce à Allah le tout puissant que nous avons pu aboutir à un résultat prometteur de cette table



Rencontre à Fomboni pour dénouer la crise au sein de la CRC.

de discussion où chacun a pu s'exprimer et une nouvelle ligne de départ a été tracée pour faire face à ces élections » se réjouit Abdourahmane Achiraf qui jouait le « Monsieur bons offices ». Et lui, de saluer l'attitude de ses collègues qui, malgré leur indignation ont fini par opter pour le combat au sein du

parti mais pas ailleurs. En plus, un soutien de poids en la personne d'Abdou Madi Mari, l'ancien Ministre de la défense sous Azali I et récemment fervent défenseur de l'UPDC sous l'emblème du baobab vient de rallier, avec un groupe de jeunes, les candidats de la mouvance, Chamina Ben Mohamed pour les

gubernatoriales et Azali Assoumani pour les présidentielles. Le vice-président Abdallah Said Saouma et le gouverneur Mohamed Fazul, vont-ils accepter un tel compromis et finir par avaler des couleuvres dans une bataille électorale où ils jouent leur survie politique ?

Riwad

ELECTIONS :

Un réseau des observateurs électoraux francophones est né

Dans une assemblée générale tenue au Maroc en novembre dernier, l'OIF et les responsables des OSC du Maroc, de la Tunisie, du Sénégal, de Guinée-Bissau, des Comores, du Rwanda, du Cameroun, du Mali, de la RDC et de Madagascar ont mis en place un réseau des observateurs électoraux francophones (ROEF). Ils ont également adopté les statuts et règlement intérieur. Ce réseau a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la transparence et de la gouvernance électorales au sein des Etats membres de la francophonie.

Après la mise en place du réseau des observateurs électoraux francophones (ROEF), les membres fondateurs ont tenu le 23 novembre dernier à Rabat au Maroc une assemblée générale pour procéder à l'adoption des statuts et règlement intérieur. Ont pris part les responsables des Organisations de la société civile du Maroc, de la Tunisie, du Sénégal, de

Guinée-Bissau, des Comores, du Rwanda, du Cameroun, du Mali, de la RDC et de Madagascar. C'était l'occasion d'élire le bureau et le sénégalais Cisse Moundiaye devient le président du ROEF. Le comorien Faridy Norbert est élu 1er vice-président, le 2e vice-président est le tunisien Siala Karim, le secré-

tariat permanent est confié à Aziza Berrada du royaume du Maroc, le trésorier général est Nizeyimana Faustin du Rwanda.

Ce réseau a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la transparence et de la gouvernance électorales au sein des Etats membres de la Francophonie. Il est une

plateforme de partage de bonnes pratiques, d'échange d'expériences et de renforcement de capacités entre les organisations membres en vue de la tenue, dans l'espace francophone, d'élections libres, fiables et transparentes conformément aux dispositions de la déclaration de Bamako. Le réseau est appelé à s'é-

tendre à toutes les structures de la société civile dans les Etats et gouvernements membres de l'espace francophone.

Le premier vice-président Faridy Norbert a précisé que la création du bureau a été faite suite à un séminaire tenu du 23 au 25 novembre 2023 par la Représentation de l'OIF pour l'Afrique du Nord et la direction des affaires politiques et de la gouvernance démocratique de l'OIF. « D'ici 6 mois, soit en avril prochain, nous allons nous revoir afin de mettre en place une feuille de route. Chacun a une mission qui consiste à poursuivre la formalisation du réseau, de communiquer sur sa création, de lancer la campagne d'adhésion des autres pays francophones et surtout de mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités des organisations de la société civile issues des pays organisant des élections », a-t-il expliqué.

Andjouza Abouheir



Le réseau des observateurs francophones.

FAIT DIVERS :

Le corps d'une jeune comoro-malgache découvert à Madjadjou

Le corps d'une comoro-malgache a été découvert à Madjadjou vendredi dernier. Bien que la cause du décès ne soit pas encore connue, il n'y avait ni hématomes ni traces d'agression. Tout porterait à croire qu'elle était en état d'ivresse.

C'était vers 05h du matin que les résidents de Madjadjou, un quartier populaire au sud

de Moroni, ont trouvé le corps d'une jeune femme inanimée à moitié nue gisant sur le sol. Selon le commissariat central de la police, il s'agit d'une femme âgée de 35 à 40 ans à première vue, de nationalité étrangère. Quelques minutes après la découverte, la direction de la sécurité civile s'est rendue sur place pour transporter le corps à l'hôpital El-Maarouf pour examens et identification. « Selon les premiers éléments

après examen médical, la défunte était en état d'ivresse et elle n'avait ni hématome, ni traces d'agression quelconque », a confié le commissaire Aby.

Après enquête, une femme visiblement connue dans ce milieu fréquenté par les consommateurs de stupéfiants a indiqué qu'il s'agissait d'une métisse, dénommée Zaina. « Nous avons appelé le responsable de la communauté malgache pour l'i-

dentification. Et c'est là qu'on a découvert qu'il s'agissait d'une comoro-malgache, d'un père comorien de Duniyani et d'une mère malgache. La défunte laisse derrière elle deux enfants. On nous a indiqué qu'elle partageait une location à Hadoudja, là où elle a laissé son enfant de moins deux ans », précise-t-elle.

Et d'ajouter : « Nous avons eu son ancien locataire, il nous a expli-

qué que Zaina résidait dans sa maison il y a longtemps mais elle a déménagé. Nous avons (ma femme et moi) gardé son enfant à cause de son mauvais comportement (elle était souvent en état d'ivresse et avait beaucoup de fréquentations), nous avons jugé nécessaire de garder l'enfant pour sa sécurité. Jusqu'à présent, nous ignorons les causes de son décès ».

Andjouza Abouheir

PRÉSIDENTIELLE 2024 :

Six candidats en lice

La Cour suprême a rendu samedi dernier la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle de 2024. Six candidatures dont celle du président sortant Azali Assoumani ont été retenues, tandis que quatre autres, essentiellement issues de la diaspora, ont été rejetées.

Ils sont désormais connus. Les noms des candidats retenus par la Cour suprême pour la présidentielle de janvier 2024 ont été dévoilés avant-hier. Il s'agit d'Azali Assoumani. Le président sortant doit compter sur la remobilisation de son parti la CRC pour se faire réélire. Élu en 2016 pour un mandat de 5 ans non renouvelable, Azali Assoumani a révisé la Constitution en 2018, une réforme que l'opposi-

tion a qualifiée de « tripatouillage ». Les nouvelles dispositions lui permettent de rester au pouvoir jusqu'en 2029 au moins. Candidat à sa propre succession le locataire de Beit-Salam est tenu de prendre congé de ses fonctions dans un délai de 72 heures, après publication de cette liste définitive.

Le leader du parti Orange Mohamed Daoudou alias Kiki est lui aussi en lice. Celui-ci, débarqué du gouvernement en 2021, peine à convaincre des nouveaux sympathisants. Son passage au ministère de l'intérieur où son bilan est controversé constitue un plomb dans l'aile de sa campagne, ou du moins sa précampagne. Il est considéré par l'opinion comme un produit pur du régime en place malgré les attaques parfois cinglantes qu'il n'a de cesse

de faire à l'endroit du gouvernement. Il faut reconnaître par ailleurs qu'il a une base électorale solide, sa proximité avec le bas peuple oblige. A la présidentielle de 2016, il a récolté 4,20% de voix, le plaçant à la 7e position sur 25 candidats.

Deux fois candidat en 2016 et 2019, Mouigni Baraka Said Soilihi, ancien gouverneur de Ngazidja entre 2011 et 2016, jouit d'une certaine renommée malgré un bilan mitigé à la tête de la principale île du pays. Opposant au régime en place, Mouigni ne pourra se contenter que des miettes de l'électorat de l'opposition, Salim Issa Abdillah s'étant taillé la part du lion avec le soutien de la coalition de l'opposition, dont le parti Juwa de l'ancien président Ahmed Abdallah Sambi. Proche de ce dernier, l'ancien prési-

dent de l'assemblée nationale Hamidou Bourhane est lui aussi retenu. A l'instar du leader du parti Orange, M. Hamidou est réputé proche du bas peuple. A la présidentielle de 2016, il est placé 6e avec 5.77% de voix.

La Cour a rejeté quatre candidatures principalement issues de la diaspora. Tous ont trébuché sur l'épineuse question de la résidence d'un an aux Comores, imposée par la loi (le cadre de concertation des élections a écourté cette période à six mois). « Ces élections étaient censées être porteuses d'espoir pour les Comoriens de l'intérieur et de l'extérieur. Hélas, il y a des forces obscures qui en ont décidé autrement », tempête de son côté Natuk Mouzaïr, jeune candidat recalé basé en France qui estime tout de

même que son éviction est injustifiée : « Le code électoral est promulgué le 6 mars 2023. Moi je suis rentré aux Comores quelques semaines après, le même mois, parce que j'ai l'ambition de diriger ce pays ». Le leader du mouvement politique Hury Achmet Said Mohamed, l'activiste Lavane El-anrif célèbre sous le surnom de Jack Lavane, en ont tous fait les frais, recalés pour la même raison que M. Mouzaïr. La Cour estime que « les simples passages ou les courts séjours en Union des Comores ne constituent pas la résidence ». Le quatrième candidat recalé est Miftahou Ali Mbamba. La Cour a pris acte de son désistement.

Andjouza Abouheir

SUPPORTER TUÉ D'UNE BALLE DANS LA TÊTE :

Le tireur présumé inculpé d'homicide volontaire

Le militaire auteur présumé du tir mortel contre Fahad Moindze, jeune supporter des Caelacanthes tué d'une balle dans la tête, est inculpé d'homicide volontaire et placé en détention provisoire.

La justice se veut intransigeante. S. Mchangama, le militaire qui a mortellement tiré sur Fahad Moindze a été déféré au parquet vendredi 1er décembre. Après quelques minutes dans le bureau du procureur de la République, il est conduit devant le juge d'instruction. Celui-ci s'est montré intransigeant puisqu'il l'a inculpé d'homicide volontaire, prenant ainsi de court l'opinion nationale qui s'attendait au laxisme légendaire connu de la justice. Le natif d'Ivembeni, âgé de 23 ans, du moins officiellement, et qui a rejoint l'armée en 2019, est placé sous mandat de dépôt, 11 jours seulement après son acte. Selon nos

informations, sa radiation de l'armée devait intervenir avant-hier, dimanche. Au moment où nous bouclions ces lignes, nous n'étions pas encore en mesure de le confirmer.

Le mardi 21 novembre lors d'un match entre les Comores et le Ghana, un jeune supporter de l'équipe nationale a reçu une balle dans la tête. Son péché ? Avoir tenté de forcer le passage pour entrer au stade. Selon des témoins oculaires, le militaire était agité et menaçant. Il a tiré deux coups de sommation. Le troisième tir, il a ciblé sa victime. Le parquet estime que « les conditions d'usage de son arme, notamment celles liées à la légitime défense ne sont pas du tout réunies » et pour cause : « sa vie n'était pas du tout en danger » toujours selon le parquet qui dit s'appuyer sur les premiers éléments de l'enquête préliminaire. « Sa réaction peut donc être objectivement considérée comme disproportionnée

par rapport à la situation qui prévalait sur le terrain. L'usage de l'arme

n'était donc pas justifié. Raison pour laquelle nous avons retenu qu'il

avait la volonté de tuer (homicide volontaire, Ndlr) ».

Fahad a succombé à ses blessures sur son lit d'hôpital à Dar es Salam, la capitale tanzanienne le mardi 28 novembre. Sa dépouille est rapatriée aux Comores le surlendemain. Il est enterré dans son village natal d'Irohé dans la région d'Oichili. La présence des autorités gouvernementales était indésirable par les villageois qui ont érigé un barrage filtrant sur l'entrée de la localité. Quelques figures de l'opposition ont en revanche été tolérées pour lui rendre un dernier hommage, parmi des milliers d'autres personnes venues des quatre coins du pays. Pour rappel, le ministre de l'intérieur a pris l'engagement de tout mettre en œuvre pour que des hommes armés ne soient pas déployés dans les matchs de foot et autres manifestations similaires.

Nassuf Ben Amad



Le tireur inculpé sortant du tribunal.

DE L'EAU DANS L'ESSENCE DANS UNE STATION SERVICE :

La SCH dément et donne sa version des faits

La société comorienne des hydrocarbures (SCH) a tenu un point de presse mercredi 29 novembre dernier pour démentir les allégations relayées par les médias en ligne Facebook Fm et Hayba Fm, selon lesquelles la Sch a livré de l'eau à la place de l'essence dans la station service Albeit au nord de la capitale Moroni.

Suite aux graves allégations véhiculées par des médias en ligne notamment Facebook Fm et Hayba Fm, selon lesquelles la SCH a livré de l'eau à la place de l'essence à la station service Albeit au nord de la capitale, les responsables de la société d'Etat n'ont pas tardé à réagir. Selon eux, ces propos ne sont pas fondés et la Sch n'est pas

assisté à la livraison jusqu'au déchargement. Depuis, nous n'avons reçu aucune requête de la part du gérant de la station nous reprochant d'avoir livré de l'eau. Mais, les médias en ligne que je viens de citer ont propagé que nous avons livré de l'eau et c'est seulement à la

station Bonzami Albeit. Pourtant ces deux livraisons ont été faites le même jour », s'étonne Ahmed Soudjaji Kiffia, conseiller chargé des relations publiques auprès du directeur de la SCH.

Ce dernier a montré que leurs camions sont divisés en deux compartiments. Un pour le gazoil et l'autre pour l'essence. « La station a pris 9 000 litres de gazoil et 5 000 litres d'essence. Et nous avons mis ces 5 000 litres d'essence dans le compartiment essence en présence de leur agent Legoché. Si par exemple nous avons mis 400 litres d'eau avant, puis 5 000 litres d'essence, ça ferait 5 400 litres dans une citerne de 5 000 litres. C'est impossible (...). C'est aux responsables de la station de nous dire ce qui s'est passé. Mais,

la Sch n'a rien à avoir dans cette histoire », tente-t-il de rassurer.

Selon la SCH, jusqu'aujourd'hui, aucune plainte n'a été déposée. « En réalité, les responsables des stations ne traitent pas les stations comme il faut. Ils ne purgent pas, alors qu'ils savent bien que cela entraîne de l'eau dans les citernes. Pour l'instant, la SCH ne va pas livrer de l'essence à la station Bonzami Albeit avant de connaître toute la vérité », conclut-il. Une version que ne manquera pas de contester de nombreux consommateurs qui déplorent une mauvaise qualité des produits pétroliers vendus ces dernières années dans le pays, à l'origine d'une vive polémique.

Nassuf Ben Amad



La SCH devant la presse.



APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

PAYS : Union des Comores

NOM DU PROJET : PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (PAESC).

Numéro de Prêt/Crédit/Don : IDA Crédit No. 71290-KM, IDA Grant No. E0490-KM

Intitulé de la Mission : Recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'une étude d'analyse géo spatiale de l'électricité aux Comores

N° de référence : KM-UCP MEEH-389212-CS-CQS

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu de la part de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un financement pour couvrir le coût du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

Les services de consultant (« les Services ») comprennent :

- L'élaboration d'une base de données SIG des couches concernées

- une analyse géo spatiale des options d'électrification au moindre coût qui sera utilisée pour éclairer le Gouvernement de l'Union des Comores en vue d'atteindre les objectifs d'électrification nationale.

- L'analyse géo spatiale détaillée qui présentera les options au moindre coût pour l'électrification à l'échelle nationale et estimera les besoins en investissements et en coûts d'exploitation correspondants pour l'ensemble du système électrique au niveau national.

- L'analyse comparative du coût de production / opérations actuelles

La période de mise en œuvre est de 150 jours calendaires et la date prévue de début des prestations est le 1er mars 2024.

Les Termes de Référence (TDR) pour l'étape de procédure primaire d'acquisition pour la mission sont disponibles sur le site internet

suivant de la SONELEC : <https://soneleccomores.com/> ou

Sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

L'Unité de coordination du Projet invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

- Le Consultant devra démontrer une expérience avérée pour toutes les prestations relatives à la mission. A minima, les compétences et expériences suivantes sont requises :

- Etablissement des cartographies géo spatiales de réseaux ;

- Évaluation technico-économique des technologies d'électrification basées sur réseau et hors réseau ;

- Prévisions de la demande d'électricité par plan géo spatiale à haute résolution ;

- Développement et paramétrage de plateformes d'analyse géo spatiale pour le déploiement de l'électricité au moindre coût ;

- Développement et paramétrage d'outils de planification géo spatiale pour l'extension

et densification des réseaux de distribution ;

- Préparation des diverses couches de données géo spatiales nécessaires pour établir les paramètres, critères et contraintes techniques, (socio-)économiques et financiers requis pour effectuer l'analyse géo spatiale demandée dans le cadre de cette mission

- L'entreprise doit fournir une preuve qu'elle a réalisé une telle étude durant ces 10 dernières années dans un pays insulaire

- capacité des équipes à travailler en français sera indispensable et la maîtrise de la langue Comorienne par certains membres clés de l'équipe sera hautement recommandée.

La liste restreinte comprendra 8 firmes.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, Edition Septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si

l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné conformément aux dispositions de l'Accord-Cadre décrites dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 08h 00 à 16h30 heures, heure locale de Moroni.

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste, par télécopieur ou par courriel) au plus tard le 29 décembre 2023 à 12h00, heure locale de Moroni.

Unité de Coordination du Projet
À l'attention de : Monsieur Djaanfar Abdourouhamane, Coordinateur
Route de Salimani, Quartier Sahara Moroni, Comores
Tél: +269 763 10 94 / 331 66 50
Courriel : info.paesc@gmail.com ou djaanfa-ree@yahoo.fr



APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Pays : Union des Comores

Nom du Projet : PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (PAESC).

Numéro de Prêt/Crédit/Don : IDA Grant No. E0490-KM, IDA Credit No. 71290-KM

Intitulé de la Mission : Recrutement d'un cabinet d'Ingénieur-Conseil pour la construction de centrales photovoltaïques (pv) interconnectées avec stockage, la réhabilitation de réseaux, la mise en place de centre de dispatching, et l'éclairage public.

N° de référence : KM-AEP SONELEC-385175-CS-QCBS

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

Les services de consultant (« les Services ») comprennent une assistance à l'Agence d'Exécution du Projet (AEP) pendant les phases de préparation des plans de conception et les documents d'avant-projet détaillés, de passation de marchés, de contrôle et de surveillance des travaux, d'opération et de maintenance sur les activités des quatre sous-projets suivants afin d'atteindre les objectifs du projet global à savoir « assurer la stabilité du système électrique, réduire les pannes et améliorer la qualité globale de la fourniture en électricité avec un meilleur équilibre entre l'offre et la demande » :

Sous-projet 1: Construction avec opération et maintenance pendant trois ans des centrales d'une puissance de 9 MWc de PV réparties sur Grande Comores (6 MW), Anjouan (2 MW) et Mohéli (1 MW) et des installations de stockage autonome par batterie sur Grande Comores (15 MWh), sur Anjouan (3MWh), et sur Mohéli (1MWh);

Sous-projet 2 : Travaux de réhabilitation, de renforcement et d'automatisation des réseaux de distribution d'électricité de la SONELEC

Sous-projet 3 : Mise en œuvre d'un centre de dispatching des systèmes électriques de la SONELEC ainsi que la Formation sur leur exploitation.

Sous-projet 4 : Mise en place d'éclairage public de la ville de Moroni alimentée en énergie solaire

Le Consultant exercera les fonctions de « d'Ingénieur Conseil ou Représentant de l'Employeur (Employer's Representative) » au sens du Contrat FIDIC.

La période de mise en œuvre est de quatre ans et la date prévue de début des prestations est le 1er mars 2024.

Les Termes de Référence (TDR) pour l'étape de procédure primaire d'acquisition pour la mission sont disponibles sur le site internet suivant de la SONELEC : <https://soneleccomores.com/> L'Agence d'Exécution du Projet invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les

Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

- Statut légal et fiscal du consultant

- Capacités organisationnelle et managériale
- Capacités financières (chiffres d'affaires des 4 dernières années)

- Nombre d'années d'expérience,

- Nombre d'expériences similaires réalisés avec succès,

- la satisfaction des clients
- Nombre d'ingénieurs suffisant

- Les domaines de spécialisation et d'expertise des ingénieurs,

- Outils et logiciels informatique à disposition,

- Accréditations qualité ou sécurité appréciables

Le Consultant doit faire preuve d'écoute et de capacité d'analyser des besoins en profondeur pour être en mesure de faire des propositions qui doivent correspondre à nos attentes et respecter les contraintes financières et temporelles.

La liste restreinte comprendra 8 firmes.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, Edition Septembre 2023 0 (« Règlement de Passation des

Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné conformément aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau entre 09h00 à 16h00, heure locale.

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste, ou par courriel) au plus tard le 14/12/2023.

AGENCE D'EXECUTION DU PROJET
Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores
À l'attention de : Naïdine Houmadi, Coordonnateur
Route de Salimani, quartier Sahara MORONI, Comores
Tél: +269 763 1094 / 3339800
Courriel : aep.paesc@gmail.com

CLASSEMENT FIFA

Les Comores bondissent de neuf (9) places

C'est inédit dans l'histoire du football comorien, l'équipe nationale des Comores les Cœlacanthes ont progressé de neuf places au classement pour le compte du mois de novembre. Classé à la 119ème place, c'est le meilleur classement que notre équipe nationale n'ait jamais connu.

Si les champions du monde argentins continuent de dominer le classement FIFA des meilleures sélections, les Comores ont fait des progrès énormes durant les deux derniers mois. « Le dernier classement a montré une grande amélioration pour les Comores qui ont fait une progression significative dans le classement avec 30,88 points, ce qui les a propulsé de neuf places à la 119ème place », lit-on dans une publication de la Confédération Africaine de Football en date du 30 novembre dernier.

Classées 30ème au niveau africain, les Comores ont connu la plus

grande progression en Afrique avec ses 9 places gagnées. Pour la première fois de son histoire, l'équipe nationale des Comores se retrouve en dessus de la 120ème place du classement FIFA. Cette progression des Comores contraste avec la régression de certaines nations qui ont pourtant marqué la dernière Coupe d'Afrique des Nations au Cameroun, à l'image de la Gambie qui s'est complètement effondrée. « La progression des Comores contraste avec le déclin de la Gambie qui perd 9 places et se retrouve à la 126ème position », poursuit le communiqué de l'instance faïtière du football africain.

Sitôt la nouvelle connue que la FFC a réagi via sa page Facebook. « C'est la meilleure position que les Comores occupent depuis leur adhésion à la FIFA. Les deux dernières victoires en éliminatoires de la Coupe du Monde 2026 ont certainement favorisé cette montée en puissance des Cœlacanthes au

niveau du classement mondial », souligne-t-il. Cette progression a en tout cas ravi le sélectionneur national, Stefano Cusin. « C'est une bonne chose en vue du tirage au sort des qualifications de la CAN au Maroc », se réjouit le technicien transalpin.

Cusin ose anticiper sûrement que ce beau classement va permettre aux Comores de mieux se classer au niveau de la composition des chapeaux pour les prochaines éliminatoires pour la Coupe d'Afrique des Nations. Cette progression au niveau du classement FIFA signifie aussi que les nouvelles orientations mises en place par les dirigeants du football comorien commencent à porter leurs fruits. « C'est encore peu de chose mais, cette 119ème place signifie beaucoup pour nous car elle nous conforte sur nos idées en optant pour une nouvelle direction au sein de l'équipe nationale », s'est quant à lui exprimé le président de la FFC, Saïd Ali Saïd



Athouman.

Avec cette 119ème place et la première place du groupe I des qualifications de la Coupe du Monde 2026, les signaux semblent tous au vert pour les Cœlacanthes, en attendant la reprise des calendriers africains et internationaux. Pour les prochaines dates des éliminatoires

de la Coupe du Monde du 03 au 10 juin 2024, les Comores se rendront à Antananarivo pour un derby de l'océan indien et au Maroc ou le SAO du Tchad reçoit faute d'un terrain homologué par les instances continentale et mondiale.

Imtiyaz

CINÉMA :

Le court métrage comorien à l'honneur

Le bureau de l'Union Européenne à Moroni en partenariat avec l'Alliance Française de Moroni, le CCAC Mavuna et la Plage Itsandra lance le festival du film européen et la deuxième édition du prix Concours Karthala. C'est une occasion de promouvoir le cinéma comorien.

Le chef du bureau de l'Union Européenne à Moroni Pierre Beziz annonce le lancement du festival du film européen du 04 au 08 décembre, et la deuxième édition du Prix Karthala. Financé et organisé par l'UE en partenariat avec l'Alliance Française de Moroni, du CCAC Mavuna et la plage Itsandra, cette édition aura comme la précédente un programme chargé. Il va ouvrir ses portes ce lundi 04 décembre, par un film de science-fiction Danois intitulé « Miss Viborg ». S'en suivront des films d'animation et jeunesse franco-belge et français du mardi au mercredi au CCAC Mavuna. Le jeudi 7 décembre, un masterclass cinéma est

programmé avec Mohamed Saïd Ouma, le président du jury du Concours Karthala et une fiction à l'AF de Moroni. Le vendredi 8 décembre, un documentaire, jeune tout public est prévu au Lycée français et la clôture à la plage d'Itsandra. « Le Festival du film européen est une occasion d'échanger sur le cinéma de manière générale mais aussi de parler du film comorien, déclare le chef du bureau de l'UE à Moroni, Pierre Beziz. J'étais vraiment impressionné par la qualité des films de l'année dernière qui parlaient essentiellement des thèmes sociaux comme le mariage précoce, la violence basée sur le genre et autres ».

Comme l'année dernière, le meilleur court métrage se verra décerné le prix Karthala 2023. Ce dernier consiste à promouvoir le court métrage comorien et favoriser les rencontres entre les professionnels du cinéma et le public. « Le festival du film européen a permis de donner un nouveau souffle à cet élan brisé il y a plus de 10

ans, suite au lancement du Festival du film comorien en 2012 », souligne Saïd Hassan Ezzidine aka Teda, le directeur artistique de Nextez. Et d'ajouter : « cet accompagnement est le bienvenu ».

Le vendredi 08 décembre est programmé la projection publique des films en compétition pour le prix Karthala 2023. Un moment de partage et un vecteur pour passer des messages selon le cinéaste Teda. « Aujourd'hui, notre objectif est d'avoir des productions de films de meilleure qualité et on n'en a pas encore. C'est pourquoi nous avons lancé le Prix Karthala avec ces courts métrages pour les pousser à aller un peu plus loin et espérer avoir des productions de meilleure qualité », précise-t-il. La clôture de cette édition se fera à la Plage Itsandra et il y'aura la projection de deux films de fiction, la remise du Prix Karthala 2023 avec la projection des 3 teasers des trois films gagnants plus la projection du film gagnant.

Andjouza Abouheir



Le court métrage à l'honneur.

FESTIVAL DU FILM EUROPÉEN

EURO FILM FEST

AUX COMORES

4 - 8 DÉC. 2023

ALLIANCE FRANÇAISE
CCAC-MAVUNA
PLAGE ITSANDRA

Prix Karthala 2023

Union européenne

COMPÉTITION NATIONALE
PROJECTIONS PUBLIQUES
FILMS JEUNESSE
CONFÉRENCES

LUNDI 04

15.00, ALLIANCE FRANÇAISE
Cérémonie d'ouverture
Miss Viborg
Fiction, Tout public, 100 min

Cocktail

MERCREDI 06

15.00, ALLIANCE FRANÇAISE
L'Odyssée de Choum
Animation, Jeunesse, 20 min

Vanille
Animation, Jeunesse, 43 min

Maman pleurt des Cordes
Animation, Jeunesse, 23 min

MARDI 05

15.00, CCAC-MAVUNA
L'Odyssée de Choum
Animation, Jeunesse, 20 min

Vanille
Animation, Jeunesse, 43 min

Maman pleurt des Cordes
Animation, Jeunesse, 23 min

JEUDI 07

15.00, CCAC-MAVUNA
Masterclass cinéma avec Mohamed Saïd Ouma

21.00, ALLIANCE FRANÇAISE
The Naked truth about Zhiquli Band
Fiction, 111 min

VENDREDI 08

08.30 - 10.30, LYCEE FRANÇAIS
Allons enfants
Documentaire, Jeune public, 15 min

15.00, CCAC-MAVUNA
Projection publique des films en compétition pour le Prix Karthala

VENDREDI 08

20.00, PLAGE ITSANDRA / CLÔTURE

5h11 Lam
Fiction, 25 min

Arwin
Fiction, 35 min

Remise Prix Karthala
Projection, 3 teasers des finalistes, Projection film gagnant
Animation artistique



Annnonce de recrutement

(H/F) – Electricien et analyste industriel
Usine CEMENTIS Moroni - Comores

Afin de renforcer notre équipe, nous recrutons un(e) « Electricien et analyste industriel » pour notre Terminal de Ciment à Moroni .

Type de contrat: CDI

Poste basé à Moroni

Vos missions:

- Contrôler et vérifier les équipements, installations et matériels
- Effectuer les mises aux normes des installations ;
- Localiser l'origine d'une panne électrique éventuelle (tests et mesures)
- Accomplir les tâches d'entretien et d'intervention nécessaires dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité
- Réparer, par remplacement ou remise en état, les éléments ou organes défectueux, assurer le raccordement
- Participer à la supervision et à la réalisation des déchargements des bateaux
- Mise en œuvre des travaux électriques pour l'amélioration des installations
- Analyser les données de production et de la maintenance et proposer des actions d'amélioration continue
- Réaliser les reportings de production et de maintenance

Votre profil

- Diplôme requis: Bac+2 en électrotechnique ou maintenance industrielle
- 5 ans d'expériences en tant qu'électricien dans le secteur industriel
- Capacité en lecture et interprétation rapide des plans et schémas électriques

- Connaissance d'une technologie connexe : automatisme, électronique, informatique industrielle, pneumatique, hydraulique, soudage, moteur asynchrone, fonctionnement des vis et tapis...
- Rigueur dans l'application des process et des consignes de sécurité électrique
- Capacité d'analyse et de diagnostic
- Maîtrise des outils informatiques
- Maîtrise des langues étrangères (français et anglais)
- Bonne capacité organisationnelle et méthodologique
- Esprit de rigueur et d'initiative
- Bonnes capacités relationnelles

Si vous êtes prêts à relever ces challenges avec nous, merci d'envoyer votre candidature (CV, lettre de motivation, ...) avant le **10 décembre 2023** à l'adresse mail suivante : contactcomores@cementis.io .

CEMENTIS Moroni
Ancien aérodrome de Moron



UNION DES COMORES

.....
Unité-Solidarité-Développement



Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Projet d'Appui à l'Acquisition de Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pays : Union des Comores

Nom du Projet : Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé.

Intitulé du Marché : Fourniture et livraison d'un bus pour l'Ecole de Médecine et de Santé Publique (EMSP)

Référence N° : DC-23/01/12/ Projet d'appui à l'acquisition des vaccins contre la COVID-19 et au renforcement du système de santé

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement d'un montant de quarante-six millions de dollars américains « 46 000 000USD » de l'Association International de Développement (IDA) de la Banque Mondiale pour financer le coût du Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces financements pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché suivant : « **Fourniture et livraison d'un bus pour l'Ecole de Médecine et de Santé Publique (EMSP)** »

1. Le Projet VACCIN sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter le marché.

2. La procédure sera conduite par une mise en concurrence nationale en recourant à une demande de cotation (DC) tel que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs-Passations des Marchés » dans le cadre de financement de projet d'investissement : Règlement de Passation des Marchés de

juillet 2016, révisé en novembre 2017, en août 2018 et en septembre 2023 de la Banque Mondiale, et ouverte à tous (tes) les soumissionnaires du pays éligibles tels que définis dans les Règles de Passation des Marchés.

3. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir le dossier de demande de cotation : **Moroni Avenue de la République du Sénégal, à côté du Ministère de l'Education Nationale (ancien ministère des affaires sociales)**, ou par voie électronique en écrivant à mistoihi.spmvaccin@gmail.com, secretariat.compass@gmail.com,

4. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le lundi 18 décembre 2023 à 14h00**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans les locaux du Projet COMPASS/VACCIN, **le 18 décembre 2023 à 14h 15**.

5. **L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :**

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET VACCIN

Nom du bureau : UGP COPASS/VACCIN

Adresse du bureau : **Avenue de la République du Sénégal, à côté du Ministère de l'Education Nationale (ancien ministère des affaires sociales) à Moroni**

Moroni, le 1er décembre 2023